



PPSD (2015) 09 rév. 3
29 mai 2015

**CONFERENCE PARLEMENTAIRE
SUR LA MISE EN ŒUVRE
DU DROIT À DES ÉLECTIONS LIBRES :**
**le défi de l'application des législations électorales et le
respect des standards du Conseil de l'Europe**

*organisée en coopération avec l'Assemblée nationale française
et la Commission de Venise*

PROJET DE PROGRAMME

PARIS

4-5 juin 2015

Lieu:

*Assemblée nationale
Immeuble Jacques Chaban-Delmas
(Salle Lamartine)
101 Rue de l'Université – 75007 Paris*



F – 67075 Strasbourg Cedex | assembly@coe.int | Tel: + 33 3 88 41 45 95 | Fax: +33 3 90 21 27 17

***Cadre de coopération programmatique
avec les pays du Partenariat oriental***

Financé
par l'Union européenne
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

1. OBJECTIFS

Depuis 2015, l'Assemblée parlementaire participe à la mise en œuvre au niveau parlementaire d'un accord cadre conjoint entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, intitulé « **2015 – 2017 UE-CE Cadre de coopération programmatique avec les pays du Partenariat oriental** ». Ce programme a pour objectif de fournir un soutien au renforcement des réformes démocratiques en Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Biélorussie.

Dans le cadre de la priorité visant à « **promouvoir la gouvernance démocratique** », l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (« l'APCE ») est en charge d'organiser des activités sur les moyens et les méthodes visant à améliorer la coopération parlementaire (régionale) en matière électorale par l'organisation de séminaires et de conférences parlementaires régionales. Cette conférence sera la première d'une série qui se concentrera en particulier sur les points suivants :

- les standards du Conseil de l'Europe dans le domaine des élections démocratiques et les mécanismes de suivi en la matière ;
- les possibilités pour améliorer les cadres juridiques et les pratiques électorales concernant certains problèmes récurrents identifiés lors des missions d'observation des élections par l'Assemblée parlementaire ;
- les bonnes pratiques en matière électorale.

2. PARTICIPANTS

Des élus des six pays bénéficiaires du Partenariat Oriental et des membres de l'Assemblée parlementaire d'autres pays membres du Conseil de l'Europe rencontreront des représentants des administrations électorales, d'organisations non gouvernementales impliquées dans l'observation d'élections, ainsi que des experts de la Commission de Venise, d'autres organes compétents du Conseil de l'Europe et des représentants d'autres organisations internationales lors de cette première conférence parlementaire en matière des élections.

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en russe.

3. PROJET DE PROGRAMME

Jeudi 4 juin 2015

8h30 – 9h00

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

9h00 – 9h30

SEANCE D'OUVERTURE

Allocutions de bienvenue par :

M. Harlem DESIR, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes, France

M. René ROUQUET, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et Chef de la délégation de la France à l'APCE

M. Jean-Claude FRÉCON, Président du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

M. Gianni BUQUICCHIO, Président de la Commission européenne pour la démocratie par le droit, Commission de Venise du Conseil de l'Europe

M. Michael Georg LINK, Directeur, Bureau pour les Institutions démocratiques et droits de l'homme, Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (BIDDH/OSCE)

9h30 – 12h30

SEANCE D'INTRODUCTION Les standards du Conseil de l'Europe dans le domaine des élections

Présidence : M. René ROUQUET, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et Chef de la délégation de la France à l'APCE

Garantir des élections plus démocratiques

M. Jean-Charles GARDETTO, ancien membre de l'APCE, Rapporteur sur « Garantir des élections plus démocratiques »

La « soft law » du Conseil de l'Europe dans le domaine des élections

M. Peter PACZOLAY, Professeur de droit constitutionnel, Président honoraire de la Commission de Venise, ancien Président de la Cour Constitutionnelle de Hongrie

Les programmes d'assistance électorale du Conseil de l'Europe

Mme Claudia LUCIANI, Directrice de la Gouvernance démocratique, Direction générale de la démocratie, Conseil de l'Europe

Standards de l'Union européenne dans le domaine des élections démocratiques

M. Giancarlo DEFAZIO, Direction générale de la justice et des consommateurs, Commission européenne

Echange de vues

10h45 -11h15

Pause-café

Présidence : M. René ROUQUET, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Chef de la délégation de la France à l'APCE

La jurisprudence et l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans le domaine des élections

Mme Inna SHYROKOVA, Juriste, Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

Echange de vues

12h30-14h15

Déjeuner offert par l'Assemblée parlementaire

14h15 – 15h30

SEANCE 2 Législations électorales : défis et mise en œuvre

Présidence : M. Stefan SCHENNACH, Président de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de Suivi), APCE

Les mécanismes de suivi de l'Assemblée parlementaire

M. Stefan SCHENNACH, Président de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de Suivi), APCE

Les opinions de la Commission de Venise

M. Thomas MARKERT, Directeur, Secrétaire de la Commission de Venise

Les rapports des missions d'observation des élections du Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE
Mme Beata MARTIN-ROZUMIŁOWICZ, Chef du Département des élections (BIDDH/OSCE)

Echange de vues

15h30 – 16h00

Pause-café

16h00 – 17h15

SEANCE 3 Les campagnes électorales et l'utilisation des ressources administratives : défis et bonnes pratiques

Présidence : M. Thomas MARKERT, Directeur, Secrétaire de la Commission de Venise

M. Sergii KALCHENKO, Avocat, Expert électoral de la Commission de Venise

M. Richard GHEVONTIAN, Professeur de droit constitutionnel, Vice-président de l'Université d'Aix-Marseille (France), Expert électoral de la Commission de Venise

Echange de vues

Vendredi 5 juin 2015

9h00 – 10h15

SEANCE 4 Inexactitudes des listes électorales et difficultés concernant le vote des citoyens résidant à l'étranger

Présidence : M. Christopher CHOPE, membre de l'APCE, Président de la commission ad hoc d'observation des élections législatives en Ukraine

M. Evgeni TANCHEV, Vice-Président de la Commission de Venise, Professeur, Juge et ancien Président de la Cour Constitutionnelle de Bulgarie

Mme Tatyana BOGUSSEVICH, Chef adjointe du Département des élections du BIDDH/OSCE

M. Jos WIENEN, Président du Conseil des élections démocratiques, Porte-parole thématique du Congrès sur l'observation des élections locales et régionales

Echange de vues

10h15 -10h45

Pause-café

10h45 – 12h00

SEANCE 5 Le fonctionnement de l'administration électorale : le défi de neutralité et d'impartialité

Présidence : M. Andreas KIEFER, Secrétaire général du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux

Mme Tamar ZHVANIA, Présidente de la Commission électorale centrale de Géorgie

Mme Daria PAPROCKA, Experte électorale de la Commission de Venise

Echange de vues

12h00 – 12h30

SÉANCE DE CLOTURE

Conclusions et remarques conclusives par :

M. Nicolas KACZOROWSKI, Directeur de pays, Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), Tunisie

Echange de vues

12h30 -14h00 Pause déjeuner

*14h00 Départ du bus pour le Conseil Constitutionnel de la France
(Point de départ : 126, rue de l'Université, 75007 Paris
Compagnie de bus : « Transdev VISUAL »)*

14h30 – 16h30 Visite du Conseil Constitutionnel de la France.

4. SECRETARIAT

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE (APCE)

- M. Mário MARTINS Directeur général
☎ +33 3 88 41 22 43
mario.martins@coe.int
- Ms Ivi-Triin ODRATS Chef adjointe du Bureau du Secrétaire général
☎ +33 3 88 41 29 79
ivi-triin.odrats@coe.int

Division de soutien de projets parlementaires (PPSD)

- M. Alessandro MANCINI Adjoint au chef de Secrétariat
☎ +33 3 88 41 22 65
alessandro.mancini@coe.int
- Mme Eliza KOPEC Assistante
☎ +33 3 90 21 45 95 / Fax : +33 3 88 41 27 17
eliza.kopec@coe.int
- Ms. Anna LUNGU Assistante
☎ +33 3 90 21 23 28 / anna.lungu@coe.int

Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire

- M. Chemavon CHAHBAZIAN Chef de Secrétariat
☎ +33 3 90 21 4292 / chemavon.chahbazian@coe.int
- Ms. Daniele GASTL Assistante
☎ +33 3 88 41 31 65 / daniele.gastl@coe.int

ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA FRANCE –

Délégation nationale française auprès de l'APCE

- M. Xavier PINON Chef de Division, Département des affaires européennes
☎ +33 1 40 63 43 72 / xpinon@assemblee-nationale.fr
- Mme Sandrine BIDOT Administratrice adjointe, Département des affaires européennes
☎ +33 1 40 63 43 68 / sbidot@assemblee-nationale.fr
- Mme Sylvette GUINARD Département des affaires européennes
☎ +33 1 40 63 43 70 / squinard@assemblee-nationale.fr